

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DECRET N°71-244 du 6 décembre 1971

portant nomination de Mr. Joseph HOUNTON,
Secrétaire des Affaires Etrangères, en
qualité de Directeur des Affaires Poli-
tiques et Juridiques au Ministère des
Affaires Etrangères.-

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;

VU l'Ordonnance 70/34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte du
Conseil Présidentiel ;

VU le Décret n° 70-81/CP du 7 Mai 1970, portant formation
du Gouvernement et le décret N°71-149 du 4 août 1971 qui l'a
modifié ;

VU la loi 64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des
Hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est
faite par le Président de la République, le Conseil des
Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU l'Arrêté n° 978/AF-ETR du 5 Juillet 1961 portant orga-
nisation du Ministère des Affaires Etrangères ;

VU le Décret n° 69-96/PR/MAE du 8 Avril 1969 nommant
Monsieur Cyrille SAGBO, Directeur des Affaires Politi-
ques et Juridiques ;

VU la Décision n° 006/MAE-AAC du 5 Mars 1971 nommant
Monsieur Cyrille SAGBO, Chargé d'Affaires à l'Ambassade
du Dahomey à Lagos ;

VU le Titre d'Affectation n° 0011/MAE/SG du 5 Avril 1971
affectant Monsieur Joseph HOUNTON, au Ministère des
Affaires Etrangères ;

VU les nécessités de service ;

SUR Proposition du Ministre des Affaires Etrangères ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E

ARTICLE 1.- Est et demeure abrogé le Décret n° 69-96/PR-MAE
du 8 Avril 1969.

ARTICLE 2.- Monsieur Joseph HOUNTON, Secrétaire des Affaires
Etrangères de 1ère Classe, est nommé Directeur des Affaires Poli-
tiques et Juridiques au Ministère des Affaires Etrangères.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent décret qui a effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 6 décembre 1971

par le Conseil Présidentiel,

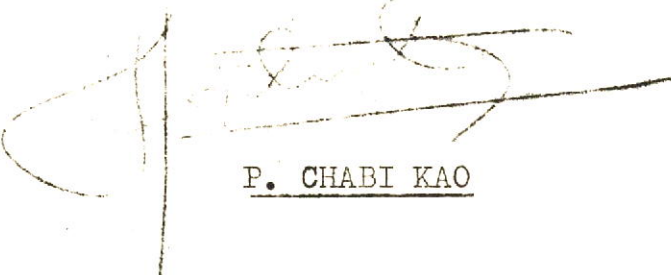

Sourou Migan APITHY


Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

VU LE MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES

VU LE MINISTRE DES FINANCES


M. AHOUANMENOU


P. CHABI KAO

Ampliations :

PCP	6	MCP	4
CS	6	MAE	6
MINISTERES			10
HC	3	SGG	4
IAA	DCCT	DN	
DC	IGF	JORD	DB CF
SOLDE	Gde	CHANC	10
Intéressé			1
TRESOR	4	DEP	
DGAJL		Dtion Stat	6
DI	8	DFP+ S/Dtions	6